



Groupama Race 2024

Formulaire de vérification

Monocoque

Le skipper a la responsabilité de vérifier la conformité du bateau et de ses équipements aux Réglementations Spéciales Offshore de la course au large World Sailing. Cette liste n'est pas exhaustive et il faut se référer aux Réglementations Spéciales Offshore World Sailing publiées en intégralité sur le site World Sailing et le site de la Fédération Française de Voile :

<https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/RSO.asp>

La GROUPAMA RACE est classée en catégorie 3 + radeau de survie.

L'Autorité Organisatrice (AO) impose également un armement complémentaire (cf [avis de course](#)).

Cet armement complémentaire est précisé dans cette liste par la mention OA.

- La personne responsable devra préparer le bateau et signer la fiche de sécurité.
- Les contrôleurs cocheront la fiche pour chaque point demandé. Ils rédigeront un rapport additionnel si nécessaire.

Lorsque L'Autorité Organisatrice (AO) recommande un armement complémentaire, celui-ci est précisé dans cette liste par la mention OA en option.

Nom de baptême du bateau :		Nom pour la course :	
MMSI :		N° voile :	
Indicatif VHF :		Type de bateau :	
N° tel satellite :		Certificat de jauge	ORC – IRC - autres

Membres d'équipage :

Nombre d'équipiers :



Les équipements de sécurité doivent être en rapport avec le nombre de personne à bord

30% de l'équipage dont le skipper, doit avoir un stage World Sailing (RSO 6.01+AO) et leur PS MER.

Tous les membres d'équipage doivent avoir une balise individuelle de positionnement (PLB 406). Le club propose des balises individuelles à la location (PLB 406) au tarif de **9500 F**, formulaire en fin de document à retourner au CNC avant le 9 avril 2024.

Responsable du bateau pour les contrôles :

Tel :

Contrôleurs :

Date :

Points non conformes à l'issue du 1^{er} contrôle concernant l'ensemble des règles applicables (RSO, RC, AC...)

IMPORTANT : Un contrôleur ne limite ou ne réduit en aucun cas la pleine et entière responsabilité du propriétaire et de la personne en charge.

« Je soussigné déclare que je suis le propriétaire ou la personne responsable du bateau sus nommé et que j'ai lu et compris les dispositions des Réglementations Spéciales Offshore s'appliquant pendant la course (RSO 3 avec radeau) et en particulier les chapitres 1.02.1, 1.02.2 et 1.02.03 (Responsabilités de la personne en charge) et les chapitres 2.02 (Contrôle) et 2.03 (Obligations générales). Je certifie par ailleurs que le bateau et l'équipage dont je suis responsable, répondent bien à l'ensemble des dispositions applicables relatives au RSO monocoque catégorie 3 avec radeau, ainsi qu'aux dispositions gouvernementales en vigueur concernant la sécurité et l'armement des navires (division 240 navire de catégorie B) et qu'aux demandes particulières de l'autorité organisatrice en termes de sécurité.»

NOUMÉA LE :

NOM :

SIGNATURE :

Cette liste, qui n'est pas exhaustive, tient compte des dispositions des RSO Catégorie 3, des impératifs des Affaires Maritimes et des demandes particulières de l'Autorité Organisatrice.

Tout l'équipement doit : fonctionner correctement ; être régulièrement vérifié, nettoyé et entretenu ; lorsqu'ils ne sont pas utilisés, être rangés dans des conditions dans lesquelles la détérioration est minimisée ; être facilement accessible ; être d'un type, d'une taille et d'une capacité appropriés et adéquats pour l'utilisation et la taille prévues du bateau.

Les éléments lourds doivent être solidement attachés ou fixés à poste.

Équipement de communication : Test de transmission avec le PC course		
	Transmission	Réception
VHF puissance minimale 25 watts audible à l'intérieur et à l'extérieur du bateau ASN relié au GPS Transpondeur AIS capable d'émettre et de recevoir		
1 émetteur-récepteur radio VHF portatif étanche rangé dans un sac de sécurité ou container d'urgence		
Récepteur radio pour les bulletins météorologiques (VHF portative ok)		
N° de téléphone satellite		
Balise de localisation fournie par l'organisation		
RLS 406MHz - numéro d'identité ?	OA en option	

Identification		
	Transmission	Réception
Numéros des voiles selon l'annexe G de RRS		
Nom sur tous les équipements et articles flottants		

Dans la table à cartes			
	Règles	Contrôle du propriétaire	Inspection terminée /Commentaire
Preuve que le bateau répond à la norme ISO 12217-2 catégorie B ou à une stabilité équivalente	3.04.1		
Des cartes de navigation (pas uniquement électroniques), livre des feux et outils de navigation sur la carte Cartes marines suggérées : SHOM 7268 – Nouvelle-Calédonie - Iles Loyauté SHOM 6687 - Abords de Nouméa - Passes de Boulari et Dumbea SHOM 7273 - de Nouméa à la Baie de Saint Vincent SHOM 7320 - de Koumac à Poum SHOM 7645 - Canal de la Havannah et canal woodin SHOM 6986 De port Ounia au Cap N'doua SHOM 7051 Du cap Colnett à Touho	4.11.1		
Certificat d'entretien pour chaque radeau de survie	4.20.5b		

Sur les couchettes			
PLB : testés régulièrement, enregistrés auprès de l'AMSA au nom de l'utilisateur	OA Voir AC 3.2		
Récepteur AIS	OA en option		
Balise Personnelle AIS si un récepteur AIS est à bord	OA Voir AC 3.2		
Antenne de secours quand l'antenne principale dépend du mât	3.29.1		
Un émetteur-récepteur marine VHF étanche portable ou avec pochette étanche rangé dans un sac de sécurité ou container d'urgence	3.29.5		

2ème radio capable de recevoir la météo (peut être la VHF portative)	3.29.6		
Manuel et trousse de premiers secours	4.08		
Pharmacie de bord : annexe 1	OA		
Corne de brume	4.09		
Outils, pièces de rechange, méthode pour déconnecter/séparer le gréement vertical	4.16		
Dates d'expiration des signaux pyrotechniques et lumineux	4.23		
Gilet de sauvetage personnel (150N) : 1 par équipier Porté sur le pont en permanence Sifflet attaché Sangles à l'entrejambe ou à la cuisse Lampe personnelle (stroboscopique ou SOLAS LSA 2.2.3)	5.01		
Au moins un gilet de sauvetage de réserve (conforme à RSO 5.01.1)	5.01.3		
Gilet de sauvetage avec lampe, sifflet, etc., 1 pour chaque membre de l'équipage, avec inscription du nom	5.01.1		
Chaque gilet de sauvetage est équipé de sangles d'entrejambe ou de cuisses	5.01.1		
Chaque gilet de sauvetage est équipé d'un capuchon de protection	5.01.1		
Chaque type de gilet de sauvetage gonflable est équipé d'une cartouche de rechange (tête d'activation si nécessaire)	5.01.2 OA option		
Un bateau doit emporter au moins une cartouche de gaz de rechange, et, si approprié, une tête de percussion de rechange, pour chaque type de gilet de sauvetage à bord.	OA		
Chaque gilet de sauvetage doit avoir été inspecté par la personne responsable au cours des 12 derniers mois	5.01.4		
Harnais de sécurité pour chaque membre de l'équipage	5.02.1		
Pour chaque membre d'équipage, longe avec drapeau de surcharge	5.02.2 OA en option : drapeau de surcharge		
Pour chaque membre d'équipage, longe d'au plus 1 m ou 2 m avec mousqueton intermédiaire	5.02.3		

EN CALE Sur une ou plusieurs couchettes, présentez les éléments suivants:			
Au moins 2 sorties, dont au moins une à l'avant du mât le plus avancé	3.06.1		
Panneaux ouvrants non conformes à 3.08.1 et 3.08.2 marqués «NE PAS OUVRIR EN MER »	3.08.3		
Vannes de ballast sur les ouvertures du passe-coque sous la ligne de flottaison.	3.10		
Le pied de mât posé sur la quille est fixé à la structure.	3.12		
Toilettes ou seaux aménagés, installés de façon permanente	3.18.2		
Couchettes, installées de façon permanente	3.19.2		
Réchaud de cuisine, solidement fixé et muni d'un dispositif d'arrêt du combustible	3.20		
Pompe d'alimentation en eau et réservoir	3.21.1		
Poignées de maintien sous le pont	3.22		
Ampoules de rechange pour les feux de navigation (non nécessaires pour les LED)	3.27.4		
Moteur installé de façon permanente et bien couvert	3.28.1		
Batterie de démarrage séparée ou dispositif de démarrage manuel.	3.28.4a		
Toutes les batteries sont de type étanche	3.28.4b		
VHF 25W DSC avec antenne en tête de mât et MMSI programmée	3.29.2		
Pinoche en bois sur chaque passe-coque.	4.03.1		
Une couverture anti-feu à côté de chaque appareil de cuisson	4.05.1		
2 extincteurs de 2 kg chacun, accessibles, dans différentes parties du bateau	4.05.2		
Tableau des emplacements des équipements de sécurité	4.12		

À la barre, prêt pour un déploiement rapide			
Bouée de sauvetage avec feu à allumage automatique, sifflet et parachute de freinage	4.22.3		
Ligne de récupération min.6mm, 15-25m	4.22.7		
Un collier de récupération	4.22.8		

Sur le pont, prêt à être déployé			
Dispositifs de blocage des écoutes attachés et pouvant être fixés en place	3.08.4b		
Lampe de poche étanche à haute puissance avec piles et ampoules de rechange	4.07a		
Lampe flash étanche avec piles et ampoules de rechange	4.07b		
Radeau(s) de sauvetage capable(s) de transporter tout l'équipage	4.20.1a		
Radeau de sauvetage SOLAS A Pack	4.20.2a		
Radeau(s) de sauvetage rangé(s) dans un conteneur rigide, ou valise dans un casier prévu à cet effet.	4.20.3		
Un couteau solide et tranchant, gainé et solidement attaché.	4.25		

Gréé/Attaché/Montrer l'utilisation			
Feux de navigation, au-dessus du livet et non obscurcis en navigation.	3.27.2		
Feux de navigation de réserve, alimentés de façon indépendante	3.27.3		
Autre méthode d'affichage des lettres et numéros de voile	4.01.2		
Des lignes de vie permettant à l'équipage de se déplacer entre les zones de travail	4.04.2		
Points d'accrochage aux zones de travail pour que les 2/3 de l'équipage puissent s'accrocher	4.04.3c		
Réflecteur radar	4.10.1		
Barre franche de secours	4.15.1		
Méthode de gouverne alternative	4.15.2		
Voile suédoise ou une grand-voile arrisée pour réduire le guindant d'au moins 40%	4.26.1c		
Foc de gros temps	4.26.2a		

Général			
Tous les équipements sont facilement disponibles, de taille adéquate et fonctionnent.	2.04.1		
Les objets lourds sont installés de façon permanente ou amarrés de façon sûre	2.04.2		
Bateau convenablement gréé, en état complet de naviguer, et satisfaisant aux RSO	3.01.1		
Les capots des panneaux ouvrants avant ne s'ouvrent que vers l'extérieur	3.08.1		
Les panneaux ouvrants sont attachés et au-dessus de l'eau à 90° et utilisables en cas de chavirement.	3.08.2		
Le surbau de la descente se trouve au-dessus du niveau du livet local ou une alternative acceptable.	3.08.5		
Le cockpit est auto-videur rapidement par gravité à tout angle de gîte et répond aux exigences de l'RSO en matière de taille et de drainage.	3.09		
Filières et balcons, entourant le pont, à une hauteur de minimale de 600 mm.	3.14		
Les matériaux et les diamètres des filières sont conformes aux normes RSO.	3.14.6		
Rail de fargue de 25 mm minimum autour du pont avant.	3.17.1		
Pompe d'alimentation et réservoir(s) d'eau potable installés de façon	3.21.1		

permanente.			
Eau potable de secours 9 L supplémentaires	3.21.3		
Eau potable : au moins 3L / personne / durée estimée de la course	OA		
2 seaux solides, chacun avec longe et capacité minimum de 9 litres	3.23.1a		
Pompe de cale manuelle installée en permanence et pouvant fonctionner avec toutes les écoutes fermées.	3.23.2		
La pompe de cale n'est pas reliée aux évacuations du cockpit et ne se déverse pas dans un cockpit fermé.	3.23.3		
Compas magnétique marine, non alimenté, avec carte de déviation	3.24		
Un second compas, qui peut être portable et/ou électronique.	3.24c		
Pas moins de 2 drisses par mât, chacune capable de hisser une voile.	3.25		
Le moteur de propulsion assure une vitesse minimale conforme RSO	3.28.1b		
Suffisamment de carburant pour recharger les batteries et faire route à une vitesse de base conforme RSO pendant au moins 5 heures	3.28.3b		
GPS	3.29.8		
Lettres et numéros des voiles conformes à RCV 77 et annexe G	4.01.1		
2 ancres et cordages	4.06		
Un speedomètre ou un instrument de mesure de distance (loch)	4.13.1		
Un sondeur	4.13.2		
Nom du bateau sur l'équipement flottant	4.17		
Matériau réfléchissant de qualité marine sur l'équipement flottant.	4.18		
4 fusées parachutes rouges conformes au Code SOLAS LSA	OA		
2 feux à main blancs conformes au Code SOLAS LSA	OA en option		
4 feux à main rouges conformes au Code SOLAS LSA	4.23		
2 fusées fumigènes oranges conformes au Code SOLAS LSA	4.23		
Miroir de signalisation	4.23		
Couverture de survie	OA		

Annexe 1 : Pharmacie de bord

LISTE DES MEDICAMENTS ET EQUIPEMENTS RECOMMANDES A BORD DES YACHTS DE COURSE OFF-SHORE			
Format OMS			
MÉDICAMENTS			
I	II	III	IV
N° ITEM	Médicament et dosage recommandés représentant la meilleure pratique à bord des Yachts de Course Offshore	Quantité recommandée pour 10 marins à bord de Yachts de Course Offshore (WS OSR Cat3)	Indications à bord des Yachts de Course Off- Shore
1	Acide acétylsalicylique 300mg comprimé N02BA01	20	Pour inhiber la formation de caillots sanguins dans l'angine de poitrine, l'infarctus du myocarde, les AVC
2	Chloramphénicol S01AA01 ou tétracycline pommade ophtalmique (4g) S01AA09	1	Infections oculaires
3	Cinnarizine 15mg N07CA02 ou dimenhydrinate + caféine (30/10mg) comprimé R06AA52	20	Pour prévenir et traiter le mal des transports
4	Paracétamol 500mg comprimé N02BE01	40	Pour réduire la douleur et la fièvre
5	Phloroglucinol 80mg A03AX12 ou hyoscine butylbromide 10mg comprimé A03BB01	10	Pour soulager les spasmes intestinaux ou urinaires
6	Crème de sulfadiazine d'argent (50g) D06BA01	1	Traitement des brûlures
7	Pansement hémostatique	1	Agent hémostatique
8	Bandage de fixation élastique 6cm x 4m	2	Bandage
9	Ruban adhésif chirurgical 2,5cm x 10m	1	Bandage
10	Lingettes pour plaies (Chlorhexidine)	4	Antiseptique
11	Bandage élastique adhésif 7,5cm x 4.5m	2	Bandage
12	Trauma tourniquet(Garrot avec bouton)	1	Dispositif de compression (bandage), pour contrôler les saignements
13	Bain oculaire stérile (20ml)	4	Pour nettoyer les yeux
INSTRUMENTS			
14	Ciseaux chirurgicaux 12cm	1	Ciseaux

EQUIPEMENT			
MATÉRIEL DE RÉANIMATION			
15	Voie respiratoires oropharyngée (tube de Guedel / Mayo) taille 3 et 4 (moyenne et grande)	2	Voies respiratoires oropharyngées
16	Masque facial de poche	1	Pour la réanimation par le bouche-à-bouche
PANSEMENTS ET MATÉRIELS DE SUTURE			
17	Bandes de fermeture de plaies	20	Fermetures cutanées adhésives
18	Pansements assortis	20	Pansement adhésif
19	Pansement adhésif 10 x 10 cm	5	Pansement adhésif
20	Tampon en coton avec gaze absorbante pour les premiers soins cousu sur un bandage en coton Small	1	Bandages compressifs stériles
21	Tampon en coton avec gaze absorbante pour les premiers soins cousu sur un bandage en coton medium	1	Bandages compressifs stériles
22	Tampon en coton avec gaze absorbante pour les premiers soins cousu sur un bandage en coton Small large	1	Bandages compressifs stériles
23	Compresse de gaze stériles 10 x 10cm	3	Compresse de gaze stériles
24	Pansement à faible adhérence 10 x 10cm	2	Pansement de gaze avec surface non adhérente
MATÉRIEL MÉDICAL GÉNÉRAL ET DE SOINS INFIRMIERS			
25	Cold pack	2	Pour réduire le gonflement et la douleur
MATÉRIEL D'IMMOBILISATION ET DE TRANSPORT			
26	Attelle malléable	2	Pour immobiliser les blessures des os et des tissus mous
27	Minerve, semi-rigide, réglable	1	Pour l'immobilisation du cou



LOCATION DE PLB pour la New Caledonia Groupama Race 2024

Formulaire à retourner au CNC avant le 9 Avril 2024.

L'organisation offre la possibilité de louer des PLB : 9 500 F/balise.

Merci de noter dans le tableau ci-dessous le nom et prénom des personnes de votre équipage (vous compris) souhaitant louer des PLB pour la course.

	Nom du bateau :			
	Nom	Prénom	Tarif	Indiquer n° membre CNC si débit souhaité
1			9500	
2			9500	
3			9500	
4			9500	
5			9500	
6			9500	
7			9500	
8			9500	
9			9500	
10			9500	
11			9500	
12			9500	
			Total	

Formulaire à renvoyer par mail : contact@grouparamarace.nc

Plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter 26.27.27